

La Société rurale de la Vallée de la Marne (entre Château-Thierry et Dormans) sous le Consulat et l'Empire : les cadres économiques

De la géographie physique de la Vallée et de ses abords surgissent quatre horizons de travail, nettement distincts, qui sont, par ordre d'importance :

la Vigne, sur les pentes exposées au Midi, sur les « côtes » où domine le calcaire, mais aussi dans les « bas », et souvent jusqu'au bord de la rivière ;

la Culture, plus ou moins assortie d'élevage, là où s'étalement des dépôts de limon, sur les terrasses de la Vallée, sur les croupes de la Brie champenoise, sur les mamelons de l'Orxois, sur les bords du plateau tardenois ;

la Forêt, dont la présence est généralement liée à celle de formations sablonneuses ;

enfin, la Rivière, qui, non seulement axe autour de son lit ces diverses activités, mais encore doit à sa navigabilité un rôle personnel et crée aux riverains des occupations particulières.

Chacun de ces horizons de travail suscite un genre de vie qui lui est propre et se traduit par un type social déterminé : le Vigneron, le Fermier, le Forestier, le Marinier ; mais il rassemble en outre, autour de ce type central, des hommes de métier qui lui sont nécessairement associés. Ainsi se découvrent, dans la Vallée et ses abords, quatre petits mondes, qui voisinent sans se confondre et en qui l'on décèle sans effort une originalité persistante de structure, d'habitudes matérielles, de tendances morales : le monde de la Vigne, le monde de la Ferme, le monde de la Forêt, le monde de la Rivière.

*
**

La Vigne. — On peut dire qu'à l'époque qui nous occupe, tous les habitants de la Vallée et de ses abords sont vignerons,

jusqu'au notaire, jusqu'au curé et au maître d'école. Il n'est si pauvre diable qui ne parvienne un beau jour à se rendre acquéreur d'une pièce de vigne. Mais le vigneron qui n'est que vigneron l'emporte, et de beaucoup, sur toutes les autres professions.

Au contraire des vignerons du Laonnois ou du Soissonnais, qui sont pour la plupart ou bien de gros exploitants ou bien des salariés, ceux de la Vallée sont de petits propriétaires, plus ou moins aisés, mais, dans tous les cas, indépendants, acharnés à maintenir, à augmenter, à regrouper par d'incessants échanges, leur modeste domaine, dont les pièces, en minces lanières, dévalent les pentes.

De durs travaux s'échelonnent tout au long de l'année, et toute la famille y participe. C'est seulement au temps de la vendange qu'on recourt à une main-d'œuvre extérieure ; encore s'efforce-t-on de la réduire au minimum, en battant le rappel des parents et des amis, qui viennent là comme à une fête.

Le peuplement vigneron est fortement groupé. On a trop besoin les uns des autres pour songer à se disperser, et il y a, d'ailleurs, une sociabilité spécifiquement vigneronne, qui procède des conditions les plus diverses : facilités relatives de circulation dans le couloir de la Vallée, relations indispensables avec les clients d'alentour et les marchands de vin des grands centres, dimensions médiocres et enchevêtrément des exploitations, à quoi s'ajoute, en dose sensible, la chaleur communicative du jus de la vigne.

Les villages sont tassés, à mi-chemin entre la rivière et la côte. Nul espace perdu, pas de terrains vagues. Les jardins sont le plus souvent reportés à la périphérie. Il n'y a là rien qui rappelle les pays de culture, où les bâtiments se déploient sans contrainte. Certains de ces villages auraient même de petites allures urbaines, avec un soupçon d'élégance.

Les maisons qui les composent sont toutes bâties sur un type identique et n'ont rien d'une ferme. Les pièces d'habitation sont surélevées, pour permettre à la cave de s'ouvrir directement sur l'extérieur ; tout à côté, le cellier, l'écurie où l'âne voisine quelquefois avec une vache, et le « tecq à porc », surmonté d'un poulailler. C'est la maison d'un artisan plutôt que celle d'un cultivateur, et c'est, en effet, un artisan, — l'artisan de la vigne, — que nous trouvons ici : aux soins assidus et minutieux qu'exige le vignoble et qui font du vigneron une manière de jardinier, se joignent les travaux de la vinification, — toutes choses qui concourent à la recherche primordiale de la qualité et supposent bien plus qu'un simple effort physique ou l'obéissance passive aux saisons. Bien mieux, pour diminuer ses frais généraux, le vigneron est encore tenu d'entretenir personnellement son matériel et, l'hiver, son cellier se transforme en un petit atelier, où dominent les outils de tonnellerie.

Mais il ne va pas jusqu'à fabriquer lui-même ses tonneaux : dans tous les villages de vignerons, il y a place pour un ou plusieurs tonneliers et pour des cercliers, spécialisés dans la confection des cerceaux pour tonneaux. Enfin, le vigneron ne peut se passer du distillateur, qui, après la vendange, promène de village en village son « serpent ».

La Ferme. — La culture n'est pour le vigneron qu'un appoint ; elle se limite à quelques productions vivrières, à des chênevières, à la récolte d'un peu de fourrage. C'est donc la Ferme qu'elle a pour centre, et cette ferme est généralement située à l'écart des villages. Elle dresse, au milieu des terres de labour, sa masse carrée, trapue, dont les murs ne sont percés au dehors que par une grande porte charretière, surmontée d'un auvent.

A cet isolement correspond un style de vie franchement individualisé. Le fermier ne travaille pas seulement avec sa famille ; il emploie des domestiques pour les opérations culturales, une ou plusieurs servantes pour les besognes intérieures, des auxiliaires saisonniers au temps de la moisson, des cribleurs après le battage, quelquefois un berger. Il recourt d'autre part au marneur, pour les amendements, et à des artisans dont l'activité est complémentaire de la sienne : le maréchal-ferrant, le charron, le bourrelier, qui ont leur atelier dans le village le plus proche, mais se déplacent fréquemment pour exercer leur métier dans la ferme même.

Isolement et conservatisme vont de pair. La Ferme, au contraire du village vigneron, volontiers effervescent, est le refuge de la discipline et de la tradition. Tandis que le village vigneron est une petite démocratie, la Ferme est une principauté.

La Forêt. — Des riants coteaux de la Vallée et des terres découvertes, nous passons, avec la Forêt, dans un milieu humain d'activité plus sporadique et d'atmosphère plus secrète.

A la vérité, il y a ici forêt et forêt. Il y a ces petits bois aménagés aux approches des villages (menues réserves de bois de chauffage, peuplements d'acacias pour la provision d'échafas), et la haute futaie de Fère, de Ris ou de Condé, — qui, seule, mérite le nom de forêt.

Là, c'est la grande propriété qui domine. La forêt représente une survivance des domaines seigneuriaux, et elle appartient, soit à ses anciens propriétaires, quand ils ont pu échapper à la tourmente révolutionnaire, soit à des familles qui, par leur fortune antérieurement acquise, ont profité le plus largement de la vente des biens nationaux.

En général, le propriétaire de forêt ne se confond pas avec

l'exploitant. Il afferme les coupes à des marchands de bois, qui, à leur tour, passent des marchés avec des bûcherons du pays, chargés de « faire la coupe » et de la « façonnez », c'est-à-dire de la distribuer en bois d'œuvre, bois de corde, bois de charbon, fagots et bourrées. Aux bûcherons succèdent les scieurs de long et les charbonniers, et tout cela s'accomplit sous le contrôle du « garde-vente », qui a sous ses ordres des commis.

C'est donc, là encore, un petit peuple à part, — un petit peuple d'hommes des bois. Il n'a que des contacts intermittents avec le reste de la Vallée. Il mène une vie rude, car la coupe coïncide avec le début de l'hiver, et il s'abrite dans des huttes ou « loges ». Existence de solitaires, de surcroît fertile en accidents, et qui, traversée de rares joies brutales comme les « ribotes » qui accompagnent traditionnellement la construction de la loge, a laissé sa marque dans le tempérament des villages où se recrutaient de préférence les forestiers.

La Rivière. — La Rivière nous ramène dans un air plus libre, mais elle impose, aux hommes qui l'utilisent, des efforts comparables à ceux qu'exige la Forêt.

C'est, par exemple, un métier dur entre tous que celui du batelier, du marinier, de son auxiliaire l'aide de marine, et du charretier de bateaux, exposés à toutes les intempéries. Heureux encore quand les chevaux ne font pas défaut et que les mariniers et les siens ne sont pas obligés de les remplacer.

Non moins pénible est le sort des flotteurs, occupés à lancer et maintenir dans le courant, à l'aide de longues perches, les bûches en vrac (« bois court ») ou les radeaux de bois d'œuvre (« bois long »), des baquiers, qui louent à un propriétaire riverain, avec leur « nacelle » et une mesure au bord de l'eau, le « droit de passer et traverser la rivière de Marne », des pêcheurs en rivière, qui paient une redevance annuelle relativement élevée, mais en même temps sont tenus de fournir au propriétaire riverain 30 livres de poisson blanc et 20 livres de poisson gris, tout en lui reconnaissant le droit de pêcher à sa guise, des dragueurs, aussi nécessaires alors que maintenant, mais réduits à de petites entreprises et à un outillage sommaire qui rend leur tâche épuisante.

Là, comme dans la Forêt, il y a une sorte de maître d'œuvre et de contrôleur : c'est, dans toutes les escales, le garde-port, qui, à l'ordinaire, est en même temps aubergiste : assuré d'une clientèle remuante de mariniers, de marchands de bois, de voituriers, il a toutes chances de s'enrichir. Il est, parmi les hommes de la Rivière, un privilégié.

Cette vie de la Rivière, malgré le dur labeur et la misère de la plupart des participants, est pleine d'entrain et riche de

contacts humains. Dans ces « Auberges de la Marine », qu'il est facile d'identifier aujourd'hui encore, on retrouvait un peu de l'atmosphère des ports maritimes : on y chantait, on y dansait, on y bataillait ; surtout, on se transmettait les nouvelles. La Rivière était le trait d'union par excellence.

**

Vignoble, culture, forêt, rivière : il est clair que ces quatre grands groupes, s'ils ont leurs intérêts particuliers et leur mode personnel d'existence, ont en commun des besoins qui les obligent à s'adresser aux mêmes fournisseurs et requièrent une autre catégorie de métiers : ceux qui concernent l'alimentation, le vêtement, le bâtiment, le commerce, les transports.

L'alimentation n'est pas ce qui demande le plus de spécialistes, réserve faite du meunier. On cuit le pain à la maison, et le boulanger n'a guère pour clients que des gens en déplacement. Les légumes sortent du jardin. Quant au boucher, on ne recourt à lui que les jours de fête ou en cas de maladie.

Le vêtement est plus exigeant. Il y a en beaucoup d'endroits des « tixiers en toile », qui se chargent d'oeuvrer le chanvre récolté dans la chênevière familiale et filé par les femmes, des tailleur d'habits, des cordonniers, des sabotiers.

Mais c'est surtout le bâtiment qui est représenté par des artisans nombreux : le carrier et le tailleur de pierre, le plâtrier, le tuilier, le maçon, qui est le plus souvent originaire du Limousin, le couvreur en tuiles ou en chaume.

Le commerce tient peu de place dans les villages. Pour les achats qui sortent de l'ordinaire, on se rend à la ville, à Château-Thierry, à Dormans, où ne manquent pas les magasins spécialisés. La boutique du marchand local, quand elle existe, est une sorte de petit bazar, où se mêlent l'épicerie, la mercerie, la poterie, et elle est fortement concurrencée par le « marchand roulant », chargé de sa « balle ».

Tous les habitants de la Vallée ont également besoin de transporteurs de métier, et ce service est assuré par les « voituriers », qui, pour la plupart, viennent de Bourgogne, avec leurs grands bœufs blancs ou gris. Certains d'entre eux se consacrent particulièrement aux longs parcours : tel est le cas de ceux qui évacuent le vin de la Vallée vers les régions du Nord et qui portent le nom de « voituriers en Somme ».

Aux transports se rattache l'hôtellerie. A peu près dans chaque village on trouve un et même plusieurs aubergistes, et par là il faut entendre un logeur et un restaurateur tout autant qu'un débitant de boissons au détail. Nombre de ces aubergistes

sont en même temps commissionnaires en vins ou en tonneaux, quelquefois aussi artisans. Il n'est pas rare de les voir peu à peu se muer en propriétaires fonciers et prêteurs d'argent.

Notons enfin, à côté de ces métiers bien déterminés, et s'appliquant aux besognes les plus diverses, un auxiliaire indispensable : le manouvrier, qui n'est pas forcément un miséreux et qui, à force de courage et d'épargne, réussit assez souvent à sortir de sa condition mercenaire.

**

Dans ce tableau sommaire de la société rurale, reste à faire figurer ce qu'on pourrait appeler, *mutatis mutandis*, les professions libérales.

Le notaire vient en tête. Il domine tout naturellement ces groupements ruraux chez qui nulle affaire ne se traite sans un contrat en bonne et due forme.

La situation de l'officier de santé est beaucoup moins enviable. On ne l'appelle que dans les cas graves, pour ne pas dire désespérés, et l'on n'est jamais pressé de lui verser ses honoraires. Aussi apparaît-il, dans les inventaires qui le concernent, plus démunie que le moindre artisan.

Par contre, l'arpenteur ne chôme pas. Il seconde le notaire, à qui est réservé le titre d'arpenteur impérial, et le remplace pour tous les mesurages de terres qui n'exigent pas un acte notarié. Mêlé à l'incessant mouvement de mutations de biens, d'échanges, de partages, de délimitations, il est mieux que personne prépare à saisir les bonnes occasions, son domaine personnel s'arrondit rapidement, et l'on comprend que la profession reste dans la famille.

Le maître d'école, rétribué à la fois par le budget communal et les parents des élèves, est en même temps clerc laïque ; il assiste le curé comme chantre et fait office de secrétaire de mairie. Mais tout cela ne lui vaut que de minces revenus, qu'il essaie d'augmenter par le produit d'une vigne ou d'un rucher. Son sort ne s'améliore que dans les villages le plus peuplés et le mieux situés, où les habitants des localités dépourvues d'écoles lui confient leurs enfants à titre de pensionnaires ou demi-pensionnaires.

Enfin, dans ces campagnes qui, au sortir de tant d'épreuves, recherchent leur équilibre d'autan, le prêtre a repris sa place. En général, il y est parvenu sans grandes résistances, car la région, même au plus fort de l'orage, n'a pas été déchristianisée à fond. Tout au plus se heurte-t-il à certaines difficultés

matérielles : par exemple, pour la récupération du presbytère, qui a été parfois loué ou vendu à des particuliers.

Telle se présente dans son ensemble, sous le Consulat et l'Empire, la société rurale de la Vallée et de ses abords : fortement structurée, répartie entre des cadres économiques qui n'ont pas souffert sensiblement des événements, parce qu'ils tiennent au sol même, à la vie profonde d'un pays séculairement humanisé, que des idéologies passagères et les secousses de la guerre peuvent ébranler, mais qui, à la façon d'une herbe piétinée, reprend ses droits à la première pluie de printemps.

M. HARDY.